

Lettre aux communautés catholiques du diocèse du Havre.

Beaucoup de questions se posent autour de la manifestation du 13 janvier prochain à Paris. Organisée à l'appel d'un collectif d'organisations, dont les Associations Familiales Catholiques, Alliance Vita, Manif pour tous ..., elle est l'occasion d'affirmer à nouveau, dans un grand respect pour les personnes homosexuelles, notre opposition à la dénaturation du mariage civil et surtout, à la discrimination que la loi ne manquera pas d'établir à l'égard des enfants dont la filiation sera 'bricolée' et les origines occultées. De telles mesures, loin de représenter un progrès, auront des conséquences sur le développement personnel des enfants et l'équilibre des familles. Cela ne sera pas sans incidence sur la cohésion sociale.

Les catholiques avaient souhaité un vrai débat. Nous ne pouvions nous contenter d'un discours fermé, émanant de groupes qui s'arc-boutent sur le refus d'une prétendue discrimination homophobe, sur une revendication d'égalité qui refuse idéologiquement toute différenciation, et sur l'affirmation d'un droit à l'enfant.

Force est de constater aujourd'hui que le débat n'a pas eu lieu. La consultation parlementaire n'a pas fait droit à cette demande. L'Eglise catholique continue donc à demander une large consultation citoyenne sur la famille et sur les droits des enfants, des questions majeures pour l'avenir de notre société.

Chaque chrétien a le devoir d'éclairer sa conscience sur les enjeux des mesures qui se préparent, mais chacun est appelé aussi à éclairer celle des autres. Ce fut le sens du débat public organisé par la Pastorale familiale à Harfleur, puis au Havre. Des textes de réflexion ont été publiés en Eglise : discours et homélie du Cardinal André VINGT-TROIS à Lourdes, Document du Conseil « Famille et Société » de la Conférence Episcopale. Les autres religions se sont aussi exprimées : la déclaration du Grand Rabbin Gilles BERNHEIM ou du Président du Conseil français du culte musulman, Mohammed MOUSSAOUI. De nombreuses réflexions d'anthropologues, de juristes ou de psychiatres.

Je sais que beaucoup d'entre vous ont pris l'initiative d'envoyer une lettre personnelle aux parlementaires de leur circonscription. Certains les ont rencontrés pour un dialogue. Il est encore temps de le faire. Vous avez constaté aussi que le refus du projet de loi ne se limitait pas au seul cercle des catholiques. D'autres personnes de divers horizons, continuent à se mobiliser pour exprimer leurs craintes devant des mesures n'honorant pas le droit des enfants et légalisant la discrimination entre eux. C'est bien pourquoi nous assistons à une nouvelle mobilisation en vue de la manifestation à Paris, le dimanche 13 janvier prochain. Des chrétiens du diocèse travaillent à faciliter la participation de ceux et celles qui voudront s'y rendre.

Comme citoyens responsables, les catholiques ont le droit et le devoir de faire entendre ce qu'en conscience, ils croient juste. Que ceux et celles qui se mobilisent de façon calme et déterminée soient ici remerciés. Ne doutant pas que le Seigneur travaille les cœurs et ouvre les esprits au sens du bien commun, nous sommes aussi et d'abord invités à prier. **Une veillée de prière diocésaine pour les familles** aura lieu **le mardi 8 janvier 2013 à 20h30 à la Cathédrale du Havre**. Il est suggéré que ce temps de prière soit précédé par **une journée de jeûne personnel** qui nous préparera à adopter, au cœur de ces événements, « *les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus* » (Philippiens 2, 5) et une attitude juste au regard de notre foi.

Comme disciples du Christ, manifestez-vous de la manière que vous jugerez la mieux appropriée pour faire valoir l'intérêt des enfants et pour réclamer une large consultation nationale sur les questions de la famille, socle de la vie sociale et de la vie ecclésiale.

+ Jean-Luc BRUNIN
Evêque du Havre